



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITE

Dossier suivi par : Alain JACQUET
N/Réf : AJ/AB-06/2015

Objet :
Projet de schéma départemental
des carrières de l'Oise

Préfecture de l'Oise
Direction Départementale des Territoires
Service de l'Eau, de l'environnement et de la
Forêt
A l'attention de M. ABDELLATIF

BP 317
60021 BEAUVAIS Cedex

Caen, le 11 juin 2015.

Par courrier en date du 8 juin 2015, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, une demande de révision concernant le schéma départemental des carrières de l'Oise.

Les communes concernées par les Appellations d'Origine Protégées (AOP) et Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) sont :

- Quincampois-Fleuzy : AOP « Neufchâtel » ;
- Abancourt (parcelles retenues 1, B8, C1) : AOC « Calvados » et « Pommeau de Normandie » ;
- Blargie : (parcelles retenues AB, AC, AD, AH) AOC « Calvados » et « Pommeau de Normandie » ;
- Saint-Thibault (parcelles retenues B) : AOC « Calvados » et « Pommeau de Normandie » ;
- Saint-Pierre-es-Champs en entier : AOC « Calvados » et « Pommeau de Normandie » ;
- Saint-Question-des-Prés : AOC « Calvados » et « Pommeau de Normandie ».

Pour le Directeur et par délégation
La Déléguée Territoriale,

Laurence GUILLARD

Copie : DREAL